



## Rapports semestriels

Avril 2020

# OBSERVATOIRE DES TARIFS BANCAIRES AUX PARTICULIERS DANS LES DOM ET LA COLLECTIVITÉ DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

## Synthèse

L'IEDOM établit l'Observatoire public des tarifs bancaires dans les DOM et les collectivités d'outre-mer (DCOM) de la zone euro, conformément à l'article L. 711-5 du Code monétaire et financier. La collecte et le traitement des données couvrent les 36 établissements bancaires installés dans les six géographies, à partir de leurs documents publics de tarification. Le suivi porte sur les services les plus couramment utilisés par la clientèle (dits « extrait standard des tarifs ») et 3 tarifs règlementés en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2020. À compter de cet Observatoire, les libellés des tarifs de l'extrait standard évoluent, pour tenir compte de la création d'une terminologie normalisée arrêtée au niveau de l'Union européenne<sup>1</sup>.

Afin de permettre la comparaison des tarifs des DCOM de la zone euro avec ceux de l'hexagone, cet Observatoire reprend également les dernières données publiées par le Comité consultatif du secteur financier (CCSF) pour l'hexagone, c'est-à-dire les tarifs en vigueur au 5 janvier 2019, selon la même méthodologie que celle appliquée par l'IEDOM. L'échantillon du CCSF porte sur la moyenne des tarifs de 109 établissements de crédit hexagonaux représentant 98,02 % des parts de marché des comptes de particuliers.

- **7 tarifs moyens DCOM de l'extrait standard sur 14 sont inférieurs ou égaux aux moyennes hexagonales.**
- **L'essentiel des tarifs moyens relevés est stable par rapport au précédent Observatoire (octobre 2019).** 3 tarifs moyens de l'extrait standard connaissent de légères hausses en valeur.
- **Une augmentation plus marquée est enregistrée sur le tarif moyen de la carte de paiement internationale à débit immédiat (+1,00 euro). Hors extrait standard, les frais de rejet de prélèvement s'accroissent sensiblement** par rapport à l'observatoire d'octobre 2019. Ils s'établissent juste sous le tarif maximum imposé par la loi (20,00 euros), à 19,99 euros, conséquence d'une augmentation du tarif moyen dans toutes les géographies.

<sup>1</sup> Le décret n° 2018-774 du 5 septembre 2018 vise à améliorer la comparabilité des frais appliqués par les établissements de crédit et de paiement dans toute l'Union européenne (UE) par la création d'un « document d'information tarifaire (DIT) ». La structure du DIT reprend celle de l'extrait standard des tarifs, à laquelle s'ajoutent les informations complémentaires relatives à (ou aux) offre(s) groupée(s) de services éventuellement commercialisée(s) par chaque établissement.

# Tarification moyenne des services bancaires aux particuliers dans les DOM et la collectivité de Saint-Pierre-et-Miquelon au 1<sup>er</sup> avril 2020

en euros	Guadeloupe	Guyane	Martinique	La Réunion	Mayotte	Saint-Pierre-et-Miquelon	Moyenne DCOM zone euro	Moyenne CCSF au 5 janvier 2019
<b>TARIFS DE L'EXTRAIT STANDARD</b>								
Tenue de compte (par an)	22,96	18,06	23,26	16,15	20,72	22,04	19,71	19,37*
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, sms, etc.) (par mois)	0,10	0,23	0,49	0,00	0,00	0,00	0,15	0,05
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (par mois)	1,73	1,11	1,01	1,41	1,07	2,15	1,36	1,51
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (par message)	0,39	0,28	0,33	0,27	0,31	SO	0,31	0,46
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	44,48	44,42	45,66	43,38	43,31	42,78	44,22	43,39
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	42,81	42,17	41,68	41,50	41,56	42,78	41,91	41,85
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	32,28	30,67	31,88	32,05	31,01	35,95	31,94	31,67
Retrait en euro dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale (au 1er retrait payant)	0,92	0,92	0,96	0,94	0,95	1,00	0,94	0,92
Virement SEPA occasionnel externe dans le territoire en agence (par virement et au 1er virement)	3,85	3,69	3,76	3,65	3,64	3,64	3,72	3,99
Virement SEPA occasionnel externe dans le territoire par Internet (par virement et au 1er virement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,18
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Commission d'intervention (par opération)	7,60	7,14	7,41	7,58	7,66	8,00	7,52	7,70
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	25,47	25,93	25,46	23,27	23,80	18,30	24,48	24,36
<b>TARIFS RÉGLEMENTÉS</b>								
Frais de rejet de chèque < 50 € (le tarif maximum imposé par la loi est de 30 €)**	29,54	28,96	29,64	29,03	29,41	30,00	29,30	
Frais de rejet de chèque > 50 € (le tarif maximum imposé par la loi est de 50 €)**	48,48	46,75	48,79	46,11	47,81	50,00	47,41	
Frais de rejet de prélèvement (le tarif maximum imposé par la loi est de 20 €)**	20,00	19,92	20,00	20,00	20,00	20,00	19,99	

SO : Sans objet (service non proposé)

\* Le montant de 19,37 € est celui de la moyenne métropole des frais de tenue de comptes actifs y compris cas de gratuité.

\*\* Les montants intègrent d'éventuelles commissions d'intervention.

*Methodologie : la collecte des tarifs est effectuée toutes taxes comprises (TTC) par la société Sémaphore Conseil. Les tarifs présentés sont des moyennes pondérées par géographie calculées par l'IEDOM. Le tarif de chaque établissement de crédit est pondéré par le nombre de comptes ordinaires de particuliers détenus par l'établissement. La moyenne DCOM zone euro tient compte du poids de chaque géographie (nombre total de comptes ordinaires de particuliers).*

*En 2020, le paysage bancaire a évolué dans les DCOM de la zone euro. La Société Générale de Banque aux Antilles (SGBA) a été cédée au Groupe Promontoria MMB. Au sein de ce groupe, la banque My Money Bank reprendra les activités de la SGBA. Cet établissement est déjà implanté dans les DCOM de la zone euro au travers de ses sociétés de financement en Guadeloupe, Guyane, Martinique (SomaFi-Soguafi) et à La Réunion (Sorefi). Au moment de la réalisation de cet observatoire, ce changement n'est pas pleinement opérationnel.*

*Nota bene : ❶ La structure des places bancaires, avec le poids parfois important de certains établissements, explique les écarts sensibles entre les géographies. ❷ L'Observatoire ne retient que les valeurs unitaires de services, et ne présente pas les forfaits aux définitions propres à chaque établissement de crédit. ❸ Une évolution de tarif moyen peut n'être due qu'à l'évolution du nombre de comptes des établissements.*

# GADELOUPE

## Tarification moyenne des services bancaires au 1<sup>er</sup> avril 2020

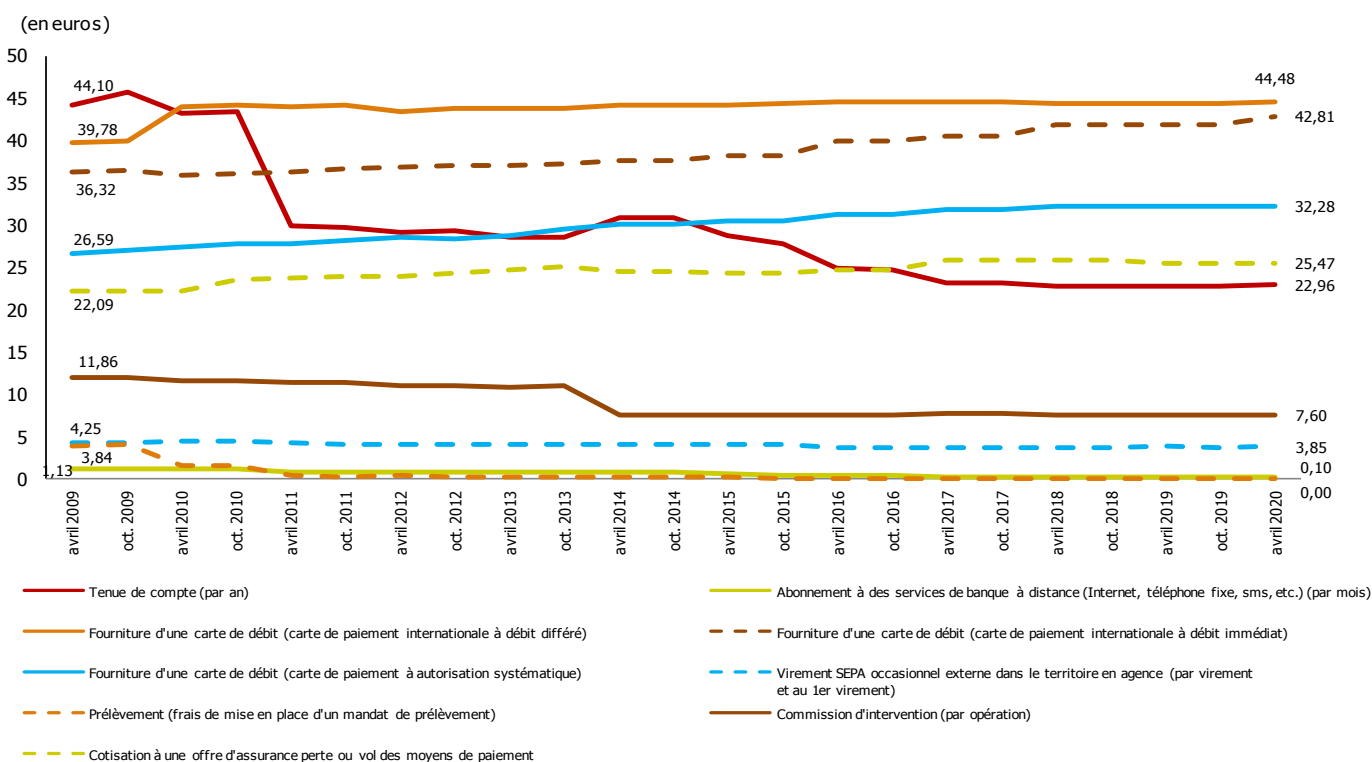
en euros	BRED-BP	CEPAC	BNPP ANTILLES-GUYANE	CRCAMG	FCMAG	SGA	LA BANQUE POSTALE	LCL	Moyenne Guadeloupe	Moyenne CCSF au 5 janvier 2019
<b>TARIFS DE L'EXTRAIT STANDARD</b>										
Tenue de compte (par an)	24,00	24,00	36,00	30,00	24,00	38,40	13,20	24,00	22,96	19,37*
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, sms, etc.) (par mois)	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00	0,10	0,05
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (par mois)	1,05	2,00	2,00	2,30	1,00	1,70	50	1,43	1,73	1,51
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (par message)	0,55	50	0,30	0,50	0,20	0,50	0,23	50	0,39	0,46
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	47,00	42,00	44,50	45,00	46,20	45,00	43,00	47,00	44,48	43,39
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	47,00	42,00	44,50	42,00	37,00	40,00	41,00	47,00	42,81	41,85
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	35,00	37,00	30,00	32,00	28,00	32,00	29,50	32,50	32,28	31,67
Retrait en euro dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale (au 1 <sup>er</sup> retrait payant)	1,00	1,00	1,00	0,90	1,00	0,00	0,85	1,37	0,92	0,92
Virement SEPA occasionnel externe dans le territoire en agence (par virement et au 1 <sup>er</sup> virement)	3,60	3,70	5,05	4,00	4,08	4,20	3,60	4,90	3,85	3,99
Virement SEPA occasionnel externe dans le territoire par Internet (par virement et au 1 <sup>er</sup> virement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,18
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Commission d'intervention (par opération)	8,00	8,00	8,00	8,00	6,00	8,00	6,90	8,00	7,60	7,70
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	30,00	18,30	32,00	24,00	26,00	29,95	24,00	35,40	25,47	24,36
<b>TARIFS RÉGLÉMENTÉS</b>										
Frais de rejet de chèque < 50 € (le tarif maximum imposé par la loi est de 30 €)**	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	28,50	30,00	29,54	
Frais de rejet de chèque > 50 € (le tarif maximum imposé par la loi est de 50 €)**	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	45,00	50,00	48,48	
Frais de rejet de prélèvement (le tarif maximum imposé par la loi est de 20 €)**	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	

SO : Sans objet (service non proposé)

\* Le montant de 19,37 € est celui de la moyenne métropole des frais de tenue de comptes actifs y compris cas de gratuité.

\*\* Les montants intègrent d'éventuelles commissions d'intervention.

### Évolution des tarifs moyens pondérés de l'extrait standard entre avril 2009 et avril 2020 en Guadeloupe



Sources : Sémaphore Conseil ; IEDOM

# GUYANE

## Tarification moyenne des services bancaires au 1<sup>er</sup> avril 2020

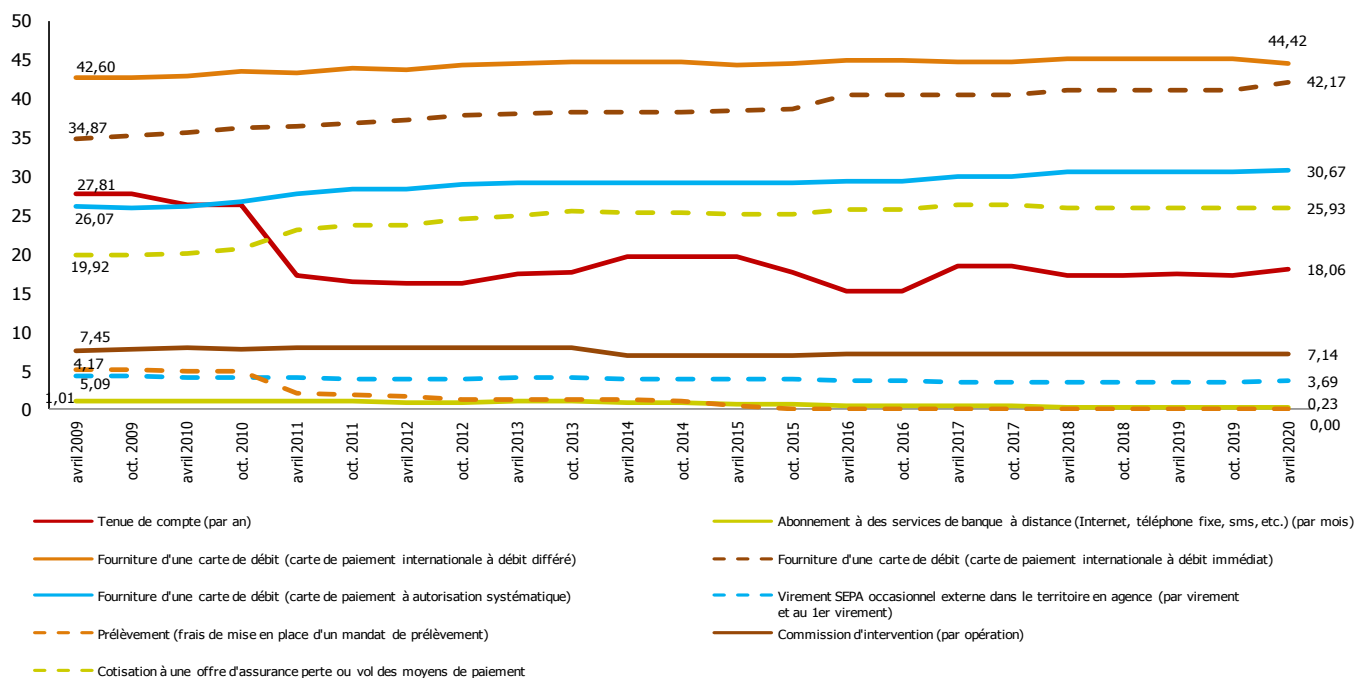
en euros	BRED-BP	CEPAC	BNPP ANTILLES-GUYANE	FCMAG	CRCAMMG	LA BANQUE POSTALE	LCL	Moyenne Guyane	Moyenne CCSF au 5 janvier 2019
<b>TARIFS DE L'EXTRAIT STANDARD</b>									
Tenue de compte (par an)	24,00	24,00	33,16	24,00	30,00	13,20	24,00	18,06	19,37*
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, sms, etc.) (par mois)	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00	0,23	0,05
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (par mois)	1,05	2,00	1,84	1,00	0,00	50	1,43	1,11	1,51
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (par message)	0,55	50	0,28	0,20	0,30	0,21	50	0,28	0,46
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	47,00	42,00	44,50	46,20	49,78	43,00	47,00	44,42	43,39
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	47,00	42,00	44,50	37,00	39,46	41,00	47,00	42,17	41,85
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	35,00	37,00	30,00	28,00	31,82	29,50	32,50	30,67	31,67
Retrait en euro dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale (au 1 <sup>er</sup> retrait payant)	1,00	1,00	0,92	1,00	1,00	0,85	1,37	0,92	0,92
Virement SEPA occasionnel externe dans le territoire en agence (par virement et au 1 <sup>er</sup> virement)	3,32	3,70	4,65	4,08	3,52	3,60	4,90	3,69	3,99
Virement SEPA occasionnel externe dans le territoire par Internet (par virement et au 1 <sup>er</sup> virement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,18
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Commission d'intervention (par opération)	8,00	8,00	7,37	6,00	8,00	6,90	8,00	7,14	7,70
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	30,00	18,30	29,49	26,00	24,00	24,00	35,40	25,93	24,36
<b>TARIFS RÉGLEMENTÉS</b>									
Frais de rejet de chèque < 50 € (le tarif maximum imposé par la loi est de 30 €)**	30,00	30,00	27,65	30,00	30,00	28,50	30,00	28,96	
Frais de rejet de chèque > 50 € (le tarif maximum imposé par la loi est de 50 €)**	50,00	50,00	46,08	50,00	50,00	45,00	50,00	46,75	
Frais de rejet de prélèvement (le tarif maximum imposé par la loi est de 20 €)**	20,00	20,00	18,43	20,00	20,00	20,00	20,00	19,92	

\* Le montant de 19,37 € est celui de la moyenne métropole des frais de tenue de comptes actifs y compris cas de gratuité.

\*\* Les montants intègrent d'éventuelles commissions d'intervention.

### Évolution des tarifs moyens pondérés de l'extrait standard entre avril 2009 et avril 2020 en Guyane

(en euros)



Sources : Sémaphore Conseil ; IEDOM

# MARTINIQUE

## Tarification moyenne des services bancaires au 1<sup>er</sup> avril 2020

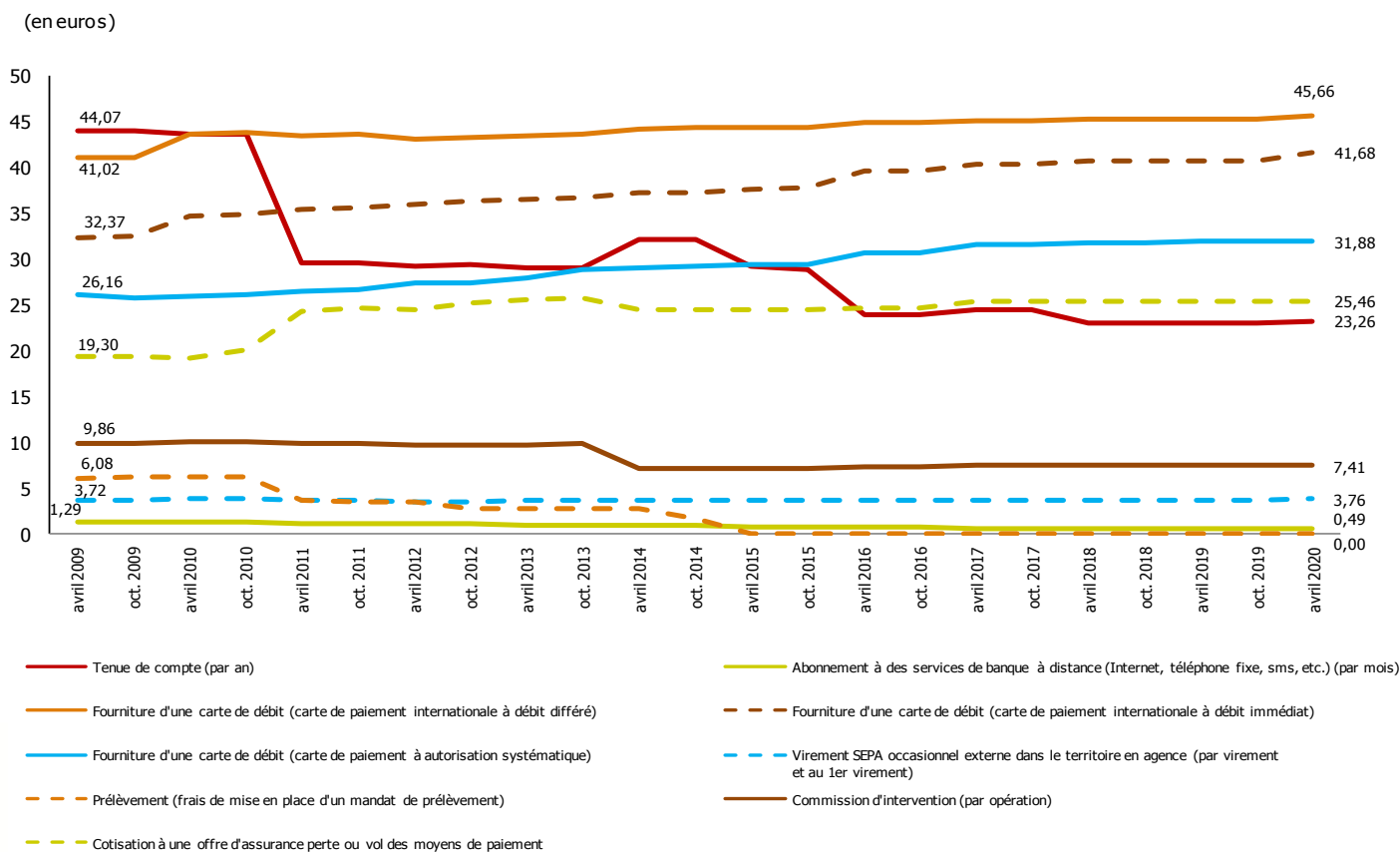
en euros	BRED-BP	CEPAC	BNPP ANTILLES-GUYANE	FCMAG	SGA	CRCAMMG	LA BANQUE POSTALE	LCL	Moyenne Martinique	Moyenne CCSF au 5 janvier 2019
<b>TARIFS DE L'EXTRAIT STANDARD</b>										
Tenue de compte (par an)	24,00	24,00	36,00	24,00	38,40	30,00	13,20	24,00	23,26	19,37*
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, sms, etc.) (par mois)	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,49	0,05
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (par mois)	1,05	2,00	2,00	1,00	1,70	0,00	50	1,43	1,01	1,51
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (par message)	0,55	50	0,30	0,20	0,50	0,30	0,23	50	0,33	0,46
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	47,00	42,00	44,50	46,20	45,00	49,78	43,00	47,00	45,66	43,39
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	47,00	42,00	44,50	37,00	40,00	39,46	41,00	47,00	41,68	41,85
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	35,00	37,00	30,00	28,00	32,00	31,82	29,50	32,50	31,88	31,67
Retrait en euro dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale (au 1 <sup>er</sup> retrait payant)	1,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,85	1,37	0,96	0,92
Virement SEPA occasionnel externe dans le territoire en agence (par virement et au 1 <sup>er</sup> virement)	3,60	3,70	5,05	4,08	4,20	3,52	3,60	4,90	3,76	3,99
Virement SEPA occasionnel externe dans le territoire par Internet (par virement et au 1 <sup>er</sup> virement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,18
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Commission d'intervention (par opération)	8,00	8,00	8,00	6,00	8,00	8,00	6,90	8,00	7,41	7,70
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	30,00	18,30	32,00	26,00	29,95	24,00	24,00	35,40	25,46	24,36
<b>TARIFS RÉGLEMENTÉS</b>										
Frais de rejet de chèque < 50 € (le tarif maximum imposé par la loi est de 30 €)**	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	30,00	28,50	30,00	29,64	
Frais de rejet de chèque > 50 € (le tarif maximum imposé par la loi est de 50 €)**	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	50,00	45,00	50,00	48,79	
Frais de rejet de prélèvement (le tarif maximum imposé par la loi est de 20 €)**	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	

SO : Sans objet (service non proposé)

\* Le montant de 19,37 € est celui de la moyenne métropole des frais de tenue de comptes actifs y compris cas de gratuité.

\*\* Les montants intègrent d'éventuelles commissions d'intervention.

### Évolution des tarifs moyens pondérés de l'extrait standard entre avril 2009 et avril 2020 à la Martinique



Sources : Sémaphore Conseil ; IEDOM

# LA RÉUNION

## Tarification moyenne des services bancaires au 1<sup>er</sup> avril 2020

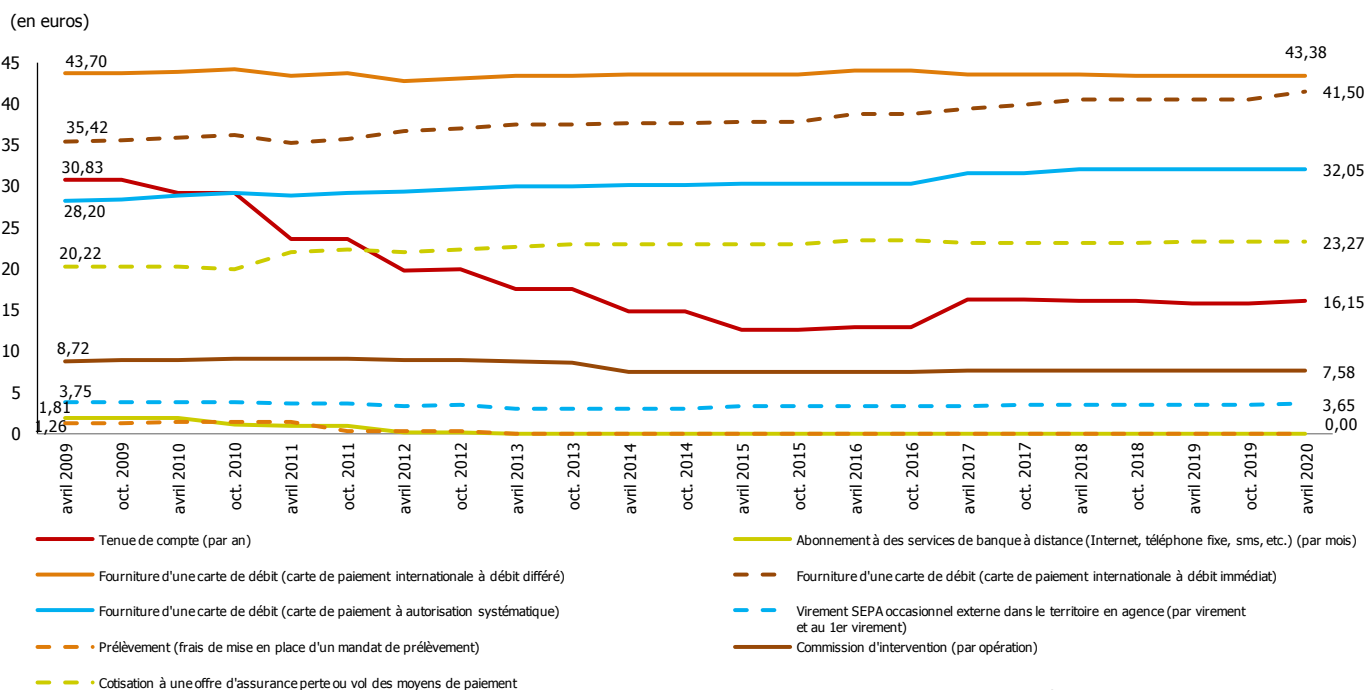
en euros	BRED-BP	CEPAC	BFCOI	CRCAMR	LA BANQUE POSTALE	BNPP RÉUNION	Moyenne La Réunion	Moyenne CCSF au 5 janvier 2019
<b>TARIFS DE L'EXTRAIT STANDARD</b>								
Tenue de compte (par an)	24,00	24,00	28,00	0,00	13,20	36,00	16,15	19,37*
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, sms, etc.) (par mois)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,05
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (par mois)	1,05	2,00	1,00	1,00	50	2,00	1,41	1,51
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (par message)	0,55	50	0,30	0,20	0,23	50	0,27	0,46
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	47,00	42,00	42,00	43,00	43,00	46,00	43,38	43,39
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	47,00	42,00	40,00	38,00	41,00	46,00	41,50	41,85
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	35,00	40,00	30,00	28,00	29,50	34,00	32,05	31,67
Retrait en euro dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale (au 1er retrait payant)	1,00	1,00	1,00	1,00	0,85	0,95	0,94	0,92
Virement SEPA occasionnel externe dans le territoire en agence (par virement et au 1er virement)	3,60	3,70	3,50	3,80	3,60	3,50	3,65	3,99
Virement SEPA occasionnel externe dans le territoire par Internet (par virement et au 1er virement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,18
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Commission d'intervention (par opération)	8,00	8,00	8,00	8,00	6,90	8,00	7,58	7,70
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	30,00	18,30	21,25	24,00	24,00	21,48	23,27	24,36
<b>TARIFS RÉGLÉMENTÉS</b>								
Frais de rejet de chèque < 50 € (le tarif maximum imposé par la loi est de 30 €)**	30,00	30,00	30,00	28,00	28,50	30,00	29,03	
Frais de rejet de chèque > 50 € (le tarif maximum imposé par la loi est de 50 €)**	50,00	50,00	50,00	40,00	45,00	50,00	46,11	
Frais de rejet de prélèvement (le tarif maximum imposé par la loi est de 20 €)**	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	

SO : Sans objet (service non proposé)

\* Le montant de 19,37 € est celui de la moyenne métropole des frais de tenue de comptes actifs y compris cas de gratuité.

\*\* Les montants intègrent d'éventuelles commissions d'intervention.

### Évolution des tarifs moyens pondérés de l'extrait standard entre avril 2009 et avril 2020 à La Réunion



Sources : Sémaphore Conseil ; IEDOM

# MAYOTTE

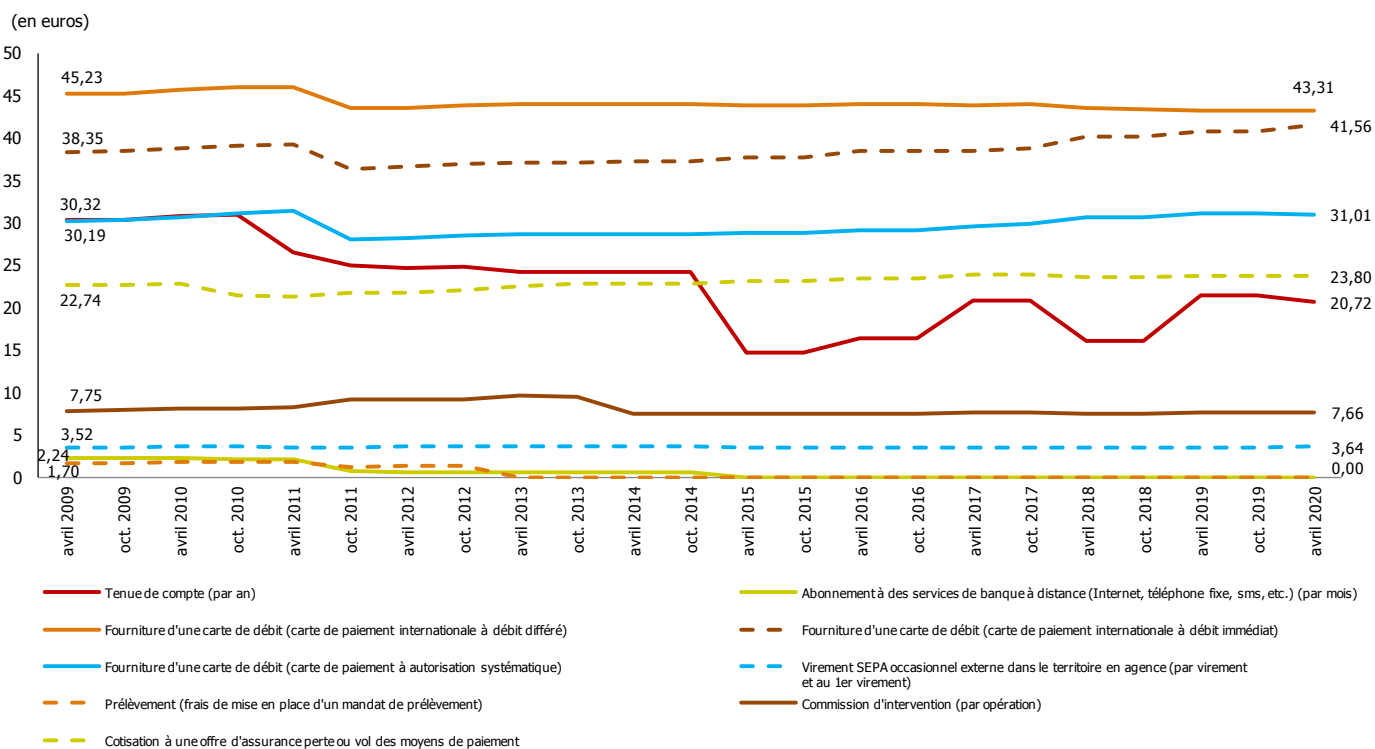
## Tarification moyenne des services bancaires au 1<sup>er</sup> avril 2020

en euros	BRED-BP	CEPAC	BFCOI	CRCAMR	LA BANQUE POSTALE	Moyenne Mayotte	Moyenne CCSF au 5 janvier 2019
<b>TARIFS DE L'EXTRAIT STANDARD</b>							
Tenue de compte (par an)	24,00	24,00	28,00	0,00	13,20	20,72	19,37*
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, sms, etc.) (par mois)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,05
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (par mois)	1,05	2,00	1,00	1,00	50	1,07	1,51
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par message (par message)	0,55	50	0,30	0,20	0,21	0,31	0,46
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	47,00	42,00	42,00	43,00	43,00	43,31	43,39
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	47,00	42,00	40,00	38,00	41,00	41,56	41,85
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	35,00	40,00	30,00	28,00	29,50	31,01	31,67
Retrait en euro dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale (au 1 <sup>er</sup> retrait payant)	1,00	1,00	1,00	1,00	0,85	0,95	0,92
Virement SEPA occasionnel externe dans le territoire en agence (par virement et au 1 <sup>er</sup> virement)	3,32	3,70	3,80	3,80	3,60	3,64	3,99
Virement SEPA occasionnel externe dans le territoire par Internet (par virement et au 1 <sup>er</sup> virement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,18
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Commission d'intervention (par opération)	8,00	8,00	8,00	8,00	6,90	7,66	7,70
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	30,00	18,30	21,25	24,00	24,00	23,80	24,36
<b>TARIFS RÉGLEMENTÉS</b>							
Frais de rejet de chèque < 50 € (le tarif maximum imposé par la loi est de 30 €)**	30,00	30,00	30,00	28,00	28,50	29,41	
Frais de rejet de chèque > 50 € (le tarif maximum imposé par la loi est de 50 €)**	50,00	50,00	50,00	40,00	45,00	47,81	
Frais de rejet de prélèvement (le tarif maximum imposé par la loi est de 20 €)**	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	

\* Le montant de 19,37 € est celui de la moyenne métropole des frais de tenue de comptes actifs y compris cas de gratuité.

\*\* Les montants intègrent d'éventuelles commissions d'intervention.

### Évolution des tarifs moyens pondérés de l'extrait standard entre avril 2009 et avril 2020 à Mayotte



Sources : Sémaphore Conseil ; IEDOM

# SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

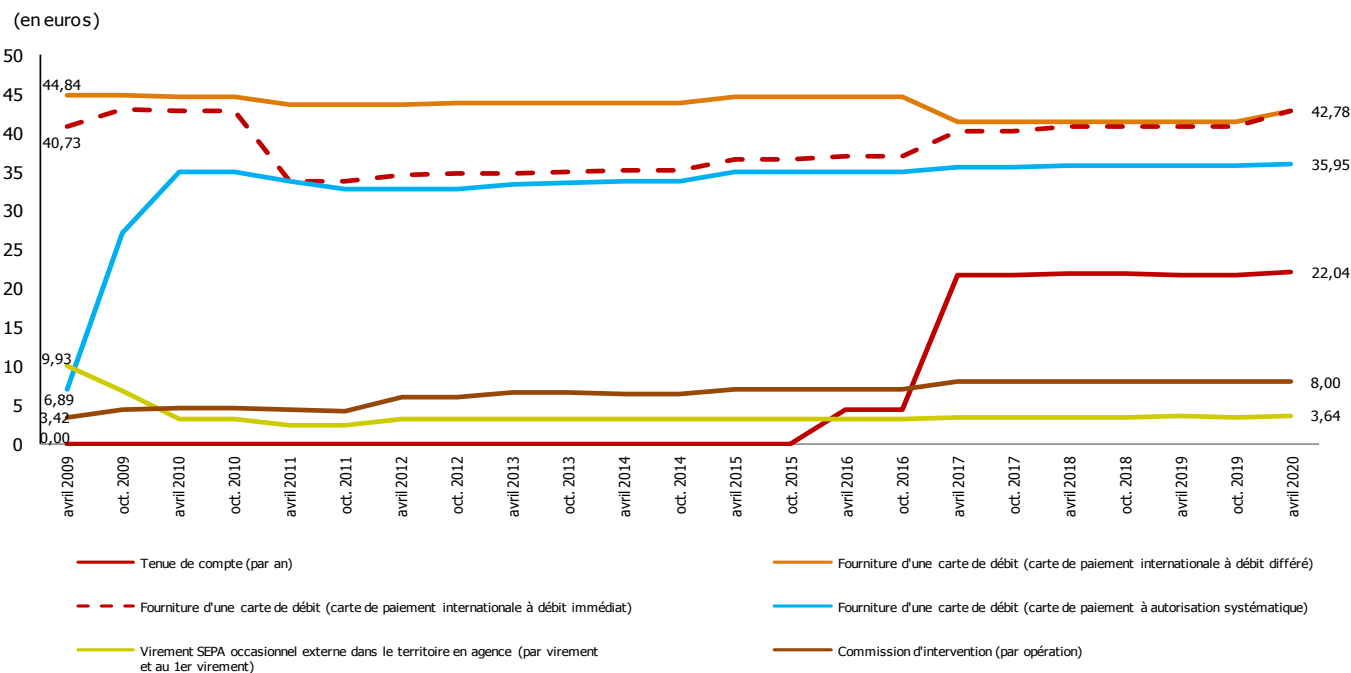
## Tarifcation moyenne des services bancaires au 1<sup>er</sup> avril 2020

en euros	CEPAC	CEIDF	Moyenne Saint-Pierre-et-Miquelon	Moyenne CCSF au 5 janvier 2019
<b>TARIFS DE L'EXTRAIT STANDARD</b>				
Tenue de compte (par an)	24,00	17,20	22,04	19,37*
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, sms, etc.) (par mois)	0,00	0,00	0,00	0,05
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (par mois)	2,00	2,52	2,15	1,51
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (par message)	SO	SO	SO	0,46
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	42,00	44,70	42,78	43,39
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	42,00	44,70	42,78	41,85
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	37,00	33,35	35,95	31,67
Retrait en euro dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale (au 1 <sup>er</sup> retrait payant)	1,00	1,00	1,00	0,92
Virement SEPA occasionnel externe dans le territoire en agence (par virement et au 1 <sup>er</sup> virement)	3,70	3,50	3,64	3,99
Virement SEPA occasionnel externe dans le territoire par Internet (par virement et au 1 <sup>er</sup> virement)	0,00	0,00	0,00	0,00
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement)	0,00	0,00	0,00	0,18
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement)	0,00	0,00	0,00	0,00
Commission d'intervention (par opération)	8,00	8,00	8,00	7,70
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	18,30	18,30	18,30	24,36
<b>TARIFS RÉGLEMENTÉS</b>				
Frais de rejet de chèque < 50 € (le tarif maximum imposé par la loi est de 30 €)**	30,00	30,00	30,00	
Frais de rejet de chèque > 50 € (le tarif maximum imposé par la loi est de 50 €)**	50,00	50,00	50,00	
Frais de rejet de prélèvement (le tarif maximum imposé par la loi est de 20 €)**	20,00	20,00	20,00	

\* Le montant de 19,37 € est celui de la moyenne métropole des frais de tenue de comptes actifs y compris cas de gratuité.

\*\* Les montants intègrent d'éventuelles commissions d'intervention.

### Évolution des tarifs moyens pondérés de l'extrait standard entre avril 2009 et avril 2020 à Saint-Pierre-et-Miquelon



Sources : Sémaphore Conseil ; IEDOM

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)

Directeur de la publication et responsable de la rédaction : M.-A. POUSSIN-DELMAS

Éditeur et imprimeur : IEDOM

Achevé d'imprimer : mai 2020 – Dépôt légal : mai 2020